INTERVENANT(E) ASSIGNÉ(E) À UNE SURVEILLANCE ACCRUE

Indications générales
→ Se présenter à l'infirmier(ère) à votre arrivée et s'y référer pour toute information concernant l'usager. → Prendre connaissance des besoins de surveillance et des soins à l'usager(ère) (au PTI ou au PI, RSI-6041 ANNEXE II *Plan de travail - Intervenant assigné à la surveillance accrue*, au kardex, etc. → Compléter le formulaire « Observations cliniques – surveillance accrue » (CLI-60113) aux 15 minutes (ou selon les directives de l'infirmier(ère)). → Signaler immédiatement à l'infirmière tout changement dans l'évolution de la situation de l'usager. → Répondre aux besoins de l'usager(ère) et l'assister dans ses activités quotidiennes selon les activités qui vous sont permises et selon les consignes de l'infirmier(ère) (soins de base, hygiène, alimentation, mobilité, accompagnement lors de soins). → Valider avec l'infirmier(ère) les situations où l'usager(ère) peut bénéficier d'activités occupationnelles ou d'un soutien particulier. → Assister au besoin le personnel infirmier lors d'interventions auprès d'un usager(ère). → Attendre la relève d'un intervenant pour la surveillance avant de quitter pour une pause, un repas ou au changement de quart.

Indications selon les besoins de l'usager(ère)
→ Rappeler au besoin à l'usager(ère) qui vous êtes et la raison de votre présence. → Réorienter l'usager(ère) (temps, personnes, lieux) si nécessaire. → Socialiser de façon neutre avec l'usager(ère) qui le souhaite; favoriser l'écoute active si cela l'aide, sinon proposer une diversion. → Tenter de distraire l'usager(ère) ou de réduire les facteurs déclenchants en cas de sauts d'humeur. → Privilégier des formulations positives (« voici ce qui est souhaité ») et éviter les formulations négatives (« ne faites pas ça »). → Éviter la confrontation. → Limiter les choix offerts (maximum deux) pour l'usager qui a de la difficulté dans la prise de décisions. → Adopter une approche douce, respectueuse, rassurante et non menaçante. → Respecter, dans la mesure du possible, les valeurs, préférences et intérêts de l'usager(ère). → Être attentif aux comportements et aux propos de l'usager. → Surveiller les signes verbaux et non verbaux inquiétants. **Lors d'une surveillance constante** ➢ Maintenir en tout temps un contact visuel avec l'usager(ère) et demeurer à proximité, même lors de ses déplacements.